



Le renouveau de l'UNEF

Jacqueline Giraud

A la lumière de la crise de mai, en prévision des nouvelles luttes à venir, quel doit être le rôle de l'U.N.E.F. : syndicat étudiant ou mouvement politique de masse ? Tel fut le thème central des Assises nationales qui se sont déroulées à Grenoble les 5, 6 et 7 juillet.

C'est à Grenoble déjà, en 1947, que, l'U.N.E.F. s'est donné la Charte qui, théoriquement, définit toujours son rôle : celui d'un syndicat chargé de défendre les revendications des étudiants au même titre que les syndicats ouvriers doivent défendre les revendications des travailleurs.

Or, toute l'histoire de l'U.N.E.F. montre que c'est lorsqu'elle a débordé le cadre des revendications universitaires pour déboucher sur une contestation politique, qu'elle a réussi à mobiliser massivement les étudiants. Ce fut le cas pendant la guerre d'Algérie. Ce le fut, de manière encore plus explosive, dans le cours des deux derniers mois.

C'est la leçon qu'ont voulu tirer les dirigeants de l'U.N.E.F. en organisant ces Assises nationales ouvertes aux délégués élus non seulement par les militants syndicaux mais également par tous ceux, extérieurs à l'U.N.E.F., qui ont pris une part active au mouvement de mai.

Dans le grand amphithéâtre de droit du campus, universitaire grenoblois, ils étaient quelque 400 représentants de toutes les villes universitaires. Non pas réunis en un congrès appelé à prendre des décisions, mais, pour une première confrontation nationale des expériences vécues et des idées débattues depuis mai.

Cinq thèmes ordonnaient la discussion : cogestion, autonomie et contestation ; luttes idéologiques et Université critique ; Université et économie ; luttes étudiantes et luttes ouvrières ; rôle de l'U.N.E.F.

D'emblée, tant en assemblées générales qu'en travail de commissions, l'opposition fut brutale entre ceux pour qui l'U.N.E.F. doit demeurer un pur syndicat structuré comme par le passé, et ceux qui veulent la transformer pour mieux l'adapter au rôle de mouvement politique de masse qu'elle a effectivement joué durant les événements. Pour ces derniers, nettement majoritaires à Grenoble, cela signifiait jeter les bases d'une nouvelle Charte, d'une plateforme politique et de nouvelles structures plus souples que l'actuelle pyramide de corporations et d'associations générales.

En fait, freinés par l'opposition permanente du premier courant, les débats n'ont pas totalement fait le tour de ces problèmes. Ainsi les propositions de nouvelles structures demeurent-elles encore floues ; seul est affirmé ce principe qu'elles doivent être des « structures d'intervention », inspirées des situations concrètes.

Dans le même esprit, les liaisons avec les luttes ouvrières ne doivent plus se faire par les seules rencontres intersyndicales « au sommet ». Là encore, il faut tirer la leçon de mai et opérer la jonction à la base, notamment dans le cadre des comités d'action.

Mais l'acquis essentiel de Grenoble, c'est le projet de nouvelle Charte, contresigné par la grande

majorité des délégués, qui fonde désormais l'U.N.E.F. sur une ligne politique : celle de la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste. Ni pur syndicat, ni parti ou cartel d'organisations politiques, c'est une conception renouvelée de l'U.N.E.F. qui a peu à peu émergé des débats : celle d'une organisation étudiante de masse, dont les revendications, pour n'être pas corporatistes doivent être en permanence intégrées dans la contestation politique qui leur donne leur sens.

Ainsi, par exemple, poser le problème des débouchés n'a-t-il aucun sens politique. Ce qu'il faut poser, c'est le problème de la formation professionnelle en démystifiant les objectifs que lui assigne l'actuelle société capitaliste. De la même manière, les revendications d'autonomie et de cogestion avaient un sens politique il y a un mois, quand les étudiants occupaient les facultés et avaient donc un réel pouvoir d'intervention. Maintenant que le rapport de forces est inversé, autonomie et cogestion deviennent un moyen pour le gouvernement de mettre en œuvre la politique définie au colloque de Caen ; dès lors, elles cessent d'être des objectifs que puissent revendiquer les étudiants. Tout au plus, dans la mesure où elles existent, les commissions paritaires peuvent-elles être un moyen de contester et de bloquer les décisions gouvernementales au niveau de leur application.

Le problème posé à Grenoble n'était donc pas de redéfinir une plateforme revendicative. Celle de l'U.N.E.F. est toujours d'actualité avec le refus de la sélection, le refus

des examens, la mise en question des méthodes et du contenu de l'enseignement. Il s'agissait bien davantage d'affirmer le lien de ces revendications avec une contestation politique.

Lien inévitable, dont la majorité des étudiants ont pris conscience en mai. C'est en se donnant une ligne politique claire, nettement opposée aux entreprises réformistes, que

l'U.N.E.F. pourra organiser les étudiants pour mener les luttes de la rentrée. Les délégués non syndiqués et les représentants des C.A.L. l'ont dit nettement à Grenoble : ils sont prêts à entrer dans une U.N.E.F. ainsi rénovée, et à suivre ses mots d'ordre comme ils les ont déjà suivis en mai.

Il ne faut plus maintenant qu'un

Congrès extraordinaire à la rentrée pour donner officiellement à l'U.N. - E.F. cette nouvelle Charte politique et ces nouvelles structures d'action dont les principes ont été définis à Grenoble et que tous les étudiants sont appelés à débattre et à approfondir pendant l'été s'ils parviennent à se réunir malgré les mesures gouvernementales.

Projet pour une nouvelle charte

Ce projet est proposé à la discussion de tous les militants ayant participé aux luttes de mai, qu'ils soient ou non actuellement regroupés à l'intérieur de l'U.N.E.F.

1. La crise de mai a ouvert de nouvelles perspectives et de nouvelles tâches pour le mouvement étudiant. Il s'agit maintenant de trouver les réponses organisationnelles nous permettant de mener à bien ces tâches.

2. Il est apparu au cours de ces événements que l'U.N.E.F. n'a pas agi comme un syndicat étudiant — pure réplique des syndicats ouvriers — « défendant les intérêts immédiats de tous les étudiants ». Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les étudiants sont à la fois victimes et auxiliaires du capitalisme et n'ont donc pas d'intérêts homogènes à défendre.

3. Nous refusons l'U.N.E.F. cartel d'organisations politiques. Elle doit être une organisation de masse intervenant d'une manière autonome.

4. L'U.N.E.F. est apparue comme le seul mouvement politique de masse à l'échelle nationale capable d'impulser et de mobiliser les étudiants sur des mots d'ordre de contestation du système capitaliste et de son appareil d'état.

5. Malgré tout à l'échelon local l'organisation des luttes étudiantes

s'est faite suivant soit parallèlement, soit par dessus les structures traditionnelles et cela parce que la façon dont l'U.N.E.F. concevait elle-même son rôle comme syndicat revendicatif l'a souvent paralysée et n'a pas permis au mouvement de trouver sa pleine expression.

6. La contestation de l'université bourgeoise, terrain privilégié mais non exclusif de l'intervention de l'U.N.E.F. est une tâche permanente de l'U.N.E.F. : lutte à tous les niveaux contre le système d'enseignement et le rôle auquel il prépare les étudiants dans la société bourgeoise. Les revendications portant sur la sélection et orientation professionnelle (orientation hâtive) n'ont de sens que si elles s'insèrent dans une contestation du système capitaliste, c'est-à-dire que si elles sont avancées non pas par un pseudo-syndicat étudiant, mais par un mouvement politique de masse. Ainsi, l'U.N.E.F. a à la fois un rôle revendicatif et contestatoire.

7. L'U.N.E.F. recrute sur la base des points de programme proposés. N'ayant plus de prétention à représenter l'ensemble du milieu mais le mouvement étudiant en lutte, elle travaille en fonction de buts politiques généraux qui lui permettent d'intervenir non seulement sur le terrain universitaire mais aussi sur tous

les terrains de la lutte de classe aux côtés de la classe ouvrière : il s'agit de lier les revendications portant sur la sélection et la formation professionnelle à la contestation du système capitaliste en général tel qu'il s'exprime sous ses formes particulières à l'université. La lutte anticapitaliste de l'U.N.E.F. ne se porte pas seulement sur le terrain universitaire, terrain privilégié de son intervention : l'U.N.E.F. participe aux luttes de la classe ouvrière non seulement par un soutien matériel mais également en engageant ses militants aux côtés des militants ouvriers en lutte.

8. L'U.N.E.F. a à son programme le soutien internationaliste à la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste de tous les peuples opprimés, notamment à la lutte victorieuse du peuple vietnamien.

9. Pour atteindre ces objectifs, et afin d'y associer tous les étudiants et lycéens qui ont participé aux luttes de mai aux côtés des travailleurs, il faut modifier les structures de l'U.N. E.F. dans le sens d'une meilleure adaptation au mouvement et à ses tâches : suppression de la structure sclérosée en corpos et AGE, et création de structures de base démocratiques souples d'intervention sur les facultés, aussi bien par année, par facultés, que par lieux de travail et d'habitation (cités universitaires).

□ Le gouvernement contre les Universités populaires

Après la Sorbonne, les Beaux-Arts et la faculté des Sciences, à l'aube du lundi 8 juillet, les forces de police ont investi la faculté de Médecine de Paris et l'École nationale des arts décoratifs. Il en fut de même à Toulouse et à Nice, dont

toutes les facultés sont fermées. Les intentions du gouvernement sont claires : il s'agit d'empêcher à tout prix que les étudiants puissent rencontrer les travailleurs dans les universités populaires, il s'agit de briser le mouvement étudiant en le privant

de ses lieux de travail habituels.

Le gouvernement n'en fait pas mystère. Dès la semaine précédente, le ministre de l'Éducation nationale avait envoyé aux recteurs la circulaire que voici : « J'ai arrêté les di-

rectives suivantes : 1° les facultés devront être fermées au plus tard le 12 juillet, après contact avec les doyens compétents. La fermeture devra être complète. 2° Aucune université d'été ne peut être autorisée, ni même tolérée. » Certains recteurs n'ont pas apprécié cette décision catégorique et sans précédent. Obnubilé par son souci d'empêcher les universités d'été, le ministre a négligé le fait que les Universités abritent des laboratoires de recherches

et des bibliothèques qui fonctionnent normalement pendant les vacances universitaires. Face aux réactions des recteurs, il a dû faire une petite marche arrière et admettre que « le principe d'une telle fermeture peut être général, mais les modalités d'application doivent être diversifiées. »

Les dirigeants de l'U.N.E.F. se trouvaient aux Assises de Grenoble lorsqu'ils ont appris ces décisions. Jacques Sauvageot a immédiatement

déclaré : « Il serait peu réaliste de vouloir s'opposer à ces mesures par la force. Mais elles n'empêcheront pas les universités d'été et les universités populaires de se tenir. Nous devons trouver des solutions nouvelles, variables selon les villes. Nous lançons immédiatement un appel aux organisations syndicales pour qu'elles mettent à notre disposition les Bourses du Travail. »



Tribune Socialiste N° 378 / 11 juillet 1968

Pages 1 - 12